QUALIFICATION

AGR 1-21

FORMATION QUALIPAC MODULE CET

Chauffe-eau thermodynamiques en habitat individuel
Devenir référent technique RGE
Chauffe-Eau Thermodynamique*

QualiPac 2023 Formation

*Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir la mention RGE

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **conseiller** leurs clients sur les plans techniques et financiers
- **concevoir et dimensionner** une installation
- **organiser** les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, et les expliquer à leurs interlocuteurs
- **planifier** la maintenance de l'exploitation

FEE BAT
Module : Mod_CETI

Programme

JOUR 1

- Contexte marché, environnement et réglementation du Chauffe-Eau Thermodynamique Individuel (CETI)
- Principes généraux et fonctionnement du CETI
- Approche des différentes typologies de CETI sur le marché : air ambiant, air extérieur, air extrait (VMC) et géothermie, monobloc et biblocs
- Différentes configurations d'appoints (appoint intégré, cas avec chaudière instantanée, etc.)
- Incitations financières et constitution du dossier administratif client (déclaration de travaux, devis, documentations techniques, PV de réception, etc.)
- Principes de fonctionnement d'une pompe à chaleur de chauffe-eau thermodynamique.
- Puissance électrique nécessaire en cas d'insuffisance de la pompe à chaleur et risque de surconsommation électrique
- TP : identification des composants sur un appareil installé
- Détermination des besoins du client en eau chaude sanitaire
- Analyse de l'existant (bâti et système de production ECS) et choix d'une configuration
- Optimisation des paramètres de fonctionnement d'un CETI
- Le stockage ECS (principe de fonctionnement, les différents composants internes, principe de stratification, de chauffe, etc.)
- Stratégies de régulation : raccordement option HC/HP, option base, etc.
- La mise en service des CETI
- Les points clés du système hydraulique
- TP : mise en situation concrète de travail

JOUR 2

- Les points clés des systèmes aérauliques
- Pose des conduits aérauliques, isolation
- Les systèmes de ventilation compatibles et les avis techniques « systèmes »
- TP : relevés de fonctionnement sur CETI ambiant, extérieur et air extrait
- Points de contrôle d'une maintenance préventive
- Diagnostiquer une panne sur un CETI et y remédier
- Vérification des acquis par QCM
- Vérification des acquis par la pratique sur plateau technique

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Réalisation de schémas d'installation et calculs de COP
- Mesures des pressions, températures, énergies et débits d'air
- Études de cas
- Exercices sur une plateforme pédagogique comprenant un système monobloc air ambiant, un système monobloc sur air extrait et un système split
- Tests QCM

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

Cette formation permet de bénéficier du critère « Référent Technique » dans le cas d'une demande de qualification RGE Chauffe-eau thermodynamique

Travaux pratiques sur banc pédagogique comprenant un chauffe-eau thermodynamique monobloc, un split et un raccordement de VMC

FEE BAT
Module : Mod_CETI

VOTRE BÉNÉFICE

Obtenez une qualification RGE Chauffe-eau thermodynamique et valorisez votre expertise auprès de vos clients

NOMBRE DE PARTICIPANTS

9 maximum par session

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

Public concerné

Installateurs et techniciens plombiers, électriciens, futurs référents chauffe-eau thermodynamique de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE sur chauffe-eau thermodynamique

Pré-requis

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

Tarif par stagiaire

700€ HT, soit 840€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs agréés par Qualit'EnR

Modalités d'évaluation

- QCM de validation des connaissances acquises : note minimum de 24/30 exigée
- Évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique
- Attestation de formation

Si vous êtes déjà qualifié QualiPac pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, vous n'avez pas besoin de passer la formation Chauffe-eau thermodynamique, la qualification QualiPac englobant l'ensemble des domaines de travaux liés à la pompe à chaleur et au chauffe-eau thermodynamique.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS

Edition 2023

INSTALLATEURS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Thermor
connecté à vous

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
cesc.formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- ☐ **CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- ☐ **CEL 8-56** / Montée en gamme (Classe virtuelle)
- ☐ **FEE 1-02** / FEE Bat Module RENOVE
- ☐ **FEE 8-02** / FEE Bat Module RENOVE digital
- ☐ **AGR 1-19** / Habilitation électrique
- ☐ **AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

RÉGLEMENTATION

- ☐ **TRV 8-06** / F-GAS (Classe virtuelle)
- ☐ **TRV 8-03** / R32 (Classe virtuelle)
- ☐ **TRV 1-03** / R32

ATTESTATION APTITUDE

- ☐ **AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- ☐ **AGR 1-04** / Préparation
- ☐ **AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR-EAU

- ☐ **PAC 1-56** / Sélection et vente
- ☐ **AGR 1-06** / Formation QualiPac
- ☐ **PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- ☐ **PAC 1-13** / Installation
- ☐ **PAC 1-06** / SAV
- ☐ **PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

POMPE À CHALEUR AIR-AIR

- ☐ **CLM 1-56** / Sélection et vente
- ☐ **TRV 1-58** / Nouveaux produits chauffage & clim
- ☐ **CLM 1-53** / Installation split
- ☐ **CLM 1-55** / Installation gainable
- ☐ **CLM 1-10** / Entretien
- ☐ **CLM 1-06** / SAV

CHAUFFE-EAU

- ☐ **ESE 1-56** / Montée en gamme
- ☐ **ESE 1-03** / Installation CETHI
- ☐ **ESE 1-04** / SAV CETHI
- ☐ **AGR 1-21** / Formation QualiPac module CET

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* : .....

Contact administratif : Madame, Monsieur : .....

N° Siret* : ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐

Adresse : .....

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .....

Tél. : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Email : .....

Vous êtes : ☐ Installateur ☐ Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? ☐ Oui ☐ Non

Organisme financeur :
- ☐ OPCO de la Construction (Constructys...)
- ☐ OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
- ☐ OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
- ☐ Autre, précisez : .....

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : ..... Prénom : .....

Ci-joint .... chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.
Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : ..... / ..... / .....

Signature[1] :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?
☐ Oui. Le(s)quel(s) : ..... ☐ Non

☐ En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

[1] La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.
Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr